

Publié le 23 octobre 2021

Le Grand Paris va créer sa foncière métropolitaine

La Métropole du Grand Paris mise sur une foncière métropolitaine pour aider les communes du territoire à redynamiser leur centre-ville. A travers le rachat de locaux commerciaux, la rénovation puis la mise en location de ces derniers, la Métropole du Grand Paris veut tirer profit du plan de relance, dont le volet foncières commerciales est particulièrement prisé.



A l'occasion d'une table ronde qui s'est tenue le 19 octobre 2021 dans le cadre des premières « **Assises métropolitaines du centre-ville** » organisées par Centre-ville en mouvement et la métropole, **Marie-Christine Ségui, conseillère métropolitaine déléguée aux centres-villes vivants**, aux services et aux commerces de proximité, a précisé les contours de la foncière de revitalisation métropolitaine qui sera créée pour favoriser l'acquisition, la gestion, la commercialisation et la cession de murs et fonds commerciaux au sein des communes de la métropole. « **Notre territoire est très hétéroclite**, explique-t-elle à Localtis, avec des grandes villes, qui sont déjà bien outillées et pour qui c'est plus facile d'intervenir sur cette thématique, et d'autres qui ne comptent parfois que 2.000 habitants et qui restent en retrait. Nos objectifs sont le rééquilibrage et la solidarité ».

Par Stéphane MENU